

Le monde associatif et sa gouvernance vous motivent ?
Transmettre les valeurs citoyennes est important pour vous ?
Alors, rejoignez-nous !

STAGIAIRE H/F
Chargé(e) de mission gouvernance associative : 6 mois

Les missions que nous souhaitons confier :

Sous l'autorité du Délégué général, vous réaliserez les missions suivantes :

Aspect gouvernance / juridique :

- Travailler, en collaboration avec la Présidente, sur les sujets juridiques et de gouvernance de l'association.
- Effectuer une veille sur l'évolution du cadre juridique associatif (financement, RGPD etc.), veille sur la mission de l'association, recherche documentaire, rédaction de fiches.
- Veille et rédaction de rapports sur la Citoyenneté et le droit des enfants.
- Participation aux Conseils d'Administration et à la rédaction des procès-verbaux.
- Aide à la tenue des registres.

Aspect vie de l'association :

- Participer au développement de l'association et renforcer son rayonnement en développant et animant la communauté des membres.
- Participer à des projets ponctuels à l'occasion des 30 ans de l'association en 2023 : mise en place d'ateliers-débats sur la citoyenneté, création d'un recueil, organisation d'un colloque
- Participer à l'amélioration des programmes et des interventions en allant à la rencontre des établissements et animateurs du réseau.
- Participer à diverses missions allant dans l'intérêt de l'association.

Le profil que nous recherchons :

Vous étudiez à l'université ou à Sciences Po, avec une appétence pour le juridique.
Vous avez une grande aisance rédactionnelle.
Vous avez un intérêt pour le secteur associatif.
Vous avez une expérience dans le domaine de la citoyenneté.
Vous avez un bon sens relationnel.

Vos qualités et compétences :

Vous êtes autonome et organisé(e)
Vous êtes doté(e) d'une bonne expression orale et de bonnes capacités rédactionnelles
Vous avez une bonne connaissance des outils bureautiques
Vous êtes mobile en Ile de France

Votre disponibilité :

Stage avec possibilité de télétravail

Les conditions de rémunération du stage

Gratification de 3,90 euros/ heure

Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 50%

Titre restaurant 50% pris en charge par l'employeur

Pour mieux nous connaître :



L'association ÉVEIL est une association loi de 1901, agréée par le ministère de l'Éducation nationale, qui a pour mission d'éveiller les jeunes à leur rôle de citoyens.

Pour y parvenir, l'association réalise depuis 1993 des interventions auprès des élèves sur la construction de la citoyenneté, les valeurs de la République, l'égalité filles-garçons, la citoyenneté européenne ou encore l'éco-citoyenneté.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux ou internet : www.eveil.asso.fr



<https://www.youtube.com/channel/UCTI5-6ZW5VxEexzDeW0y6VA>

N'hésitez pas à candidater :

Envoyez-nous vos CV, lettre de motivation et disponibilités par mail, à l'attention de Marine FLICHY, à l'adresse suivante : recrutement@eveil.asso.fr